

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Altaligiériens.

Le contexte

La Protection maternelle infantile (PMI) est un service public départemental, placé sous l'autorité et la responsabilité du président du Conseil départemental offert à tous les futurs parents, aux parents et aux enfants de moins de 6 ans.

Son objectif est de s'assurer que chaque future maman est accompagnée avec bienveillance pendant sa grossesse et que chaque enfant, dans son cadre de vie, bénéficie de soins nécessaires à son développement physique, psychomoteur ou encore social.

Vos missions

Dans une équipe pluridisciplinaire, vous assurez sur votre territoire d'intervention, auprès de la femme et de la femme enceinte, une prévention médico-psycho-sociale, un suivi gynécologique et un suivi global de la grossesse, du postnatal et du périnatal en collaboration avec les puéricultrices notamment sur les situations vulnérables.

Vous participerez aux activités de planification, d'éducation familiale et d'accès à la contraception.

Vous assurez des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé.

Vous organiserez des préparations à la naissance en individuel ou collectif.

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez participer aux nouveaux projets sur la prévention et l'éducation à la sexualité !

Pourquoi pas vous ?

- **Vous possédez le diplôme d'état de sage-femme ?**
- **Vous avez des qualités humaines et relationnelles ?**
- **Vous appréciez le travail en équipe ?**

Les Avantages du Poste

Une équipe de travail dynamique
Un réseau actif de partenaires
Une grande autonomie
Travail en horaires de journée, pas d'astreintes, pas de travail de nuit, week-end ou de jours fériés.
Véhicule de service possible

Poste à temps non complet : 17h30

>> Envoyer votre candidature à
recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec Sandrine SECHI, Directrice Déléguée enfance au 06 82 72 03 50



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

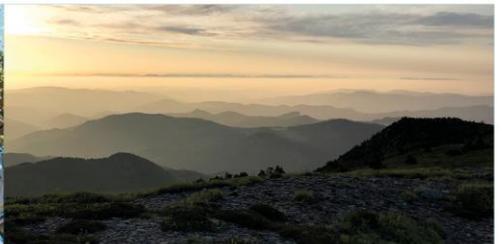
Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Sage-femme (H/F)	Cadre(s) d'emplois	Sages-femmes territoriaux
Direction	des Solidarités Humaines	Grades	Tous les grades
Service	Protection Maternelle et Infantile (PMI) – Prévention santé	Métier	Sage-femme (H/F)
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	GF A4
Résidence administrative	Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8.2°	NBI	Non
		Temps de travail	Non complet : 17 h 30 heures

DEFINITION

- Assurer sur son territoire d'intervention auprès de la femme enceinte, une prévention psychosociosociale et un suivi global de la grossesse et du post-natal
- Participer aux activités de planification et d'éducation familiale et assurer des actions de soutien à la parentalité et promotion de la santé

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES
Missions de péri-natalité

- Etude des déclarations de grossesse et mise à disposition de la SF de PMI à toutes les familles
- Dépistage et accompagnement de toutes les situations de vulnérabilité en périnatalité à domicile ou en MDS
- Réalisation d'entretien prénatals, de consultations prénatales, de séances de préparation à la naissance, de surveillance de grossesse pathologiques sur prescription médicales, de vaccination de la femme enceinte et de son entourage
- Réalisation des suivis postnataux pour la mère et l'enfant, d'entretien postnataux, de consultation d'allaitement, de consultations postnatales
- Participation aux staffs médicaux psychosociaux en maternité, et aux réunions de synthèses
- Liaison sage-femme/puéricultrice en pré et postnatal + lien avec les autres services du Département (ASI, ASE...) ou les partenaires quand la situation le nécessite

Missions de prévention en santé sexuelle

- Consultation de planification/information en santé sexuelle
- Contraception (prescription, délivrance de contraceptifs, pose/retrait d'implant et DIU)
- Prévention, dépistages et traitement des IST

- Actions collectives d'éducation à la santé sexuelle et affective

Mission de formation des étudiants sages-femmes

- Assurer un tutorat pour les élèves sages-femmes

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Diplôme d'état de sage-femme
- Spécialités appréciées : yoga prénatal ou autre forme de préparation à la naissance, massage bébé, allaitement

COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- Maîtrise des gestes et actes inhérents au suivi des futures mères et nouveau-nés et des règles d'hygiène et de sécurité
- Technique d'entretien individuel et de groupe
- Connaissance et pratique des logiciels bureautiques et progiciels métiers HORUS, ICOS, ZIMBRA et recueil de statistiques

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Autonomie dans le diagnostic, le suivi de grossesse et les suites de couches
- Connaissances approfondies sur le développement global de l'enfant
- Mise en œuvre des protocoles départementaux
- Respect du secret professionnel

Personnelles :

- Sens du contact, empathie
- Disponibilité
- Adaptabilité
- Dynamisme
- Esprit de synthèse
- Rigueur

Relationnelles :

- Travail en réseau, qualités humaines et relationnelles
- Capacité à communiquer
- Capacité à travailler en équipe

MOYENS MIS A DISPOSITION

Ordinateur, bureau, mallette de matériel

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

- **Positionnement hiérarchique**
Sous l'autorité de la responsable de territoire PMI

- **Relations fonctionnelles**

Relations avec : puéricultrices, infirmières, psychologues et médecins PMI, sages-femmes d'autres territoires, maternités du Puy en Velay, sages-femmes libérales, assistantes sociales, aide sociale à l'enfance

RESPONSABILITE DU POSTE

Haute : personnel médical, il a en charge le suivi de la femme enceinte, le diagnostic, l'accompagnement, l'évaluation des situations urgentes

AUTONOMIE

Haute

SPECIFICITES DU POSTE

- **Organisation du temps de travail**

- Contraintes liées à l'urgence de certaines situations.
- Permis B indispensable, déplacement quotidien sur secteur étendu
- Utilisation du véhicule personnel requise
- Condition physique : port de matériel pour les visites à domicile.
- Cycle de travail et télétravail envisageable selon Guide du temps de travail 1607h de la collectivité

*Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec
Madame Sandrine SECHI – Directrice déléguée enfance
Tel : 06 82 72 03 50*

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de**

- Une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- Une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)
- Rémunération
 - Pour les fonctionnaires, le montant de votre régime indemnitaire (IFTS, IAT...) et le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
 - Pour les non fonctionnaires, le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
- copie du diplôme d'état de sage-femme
- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

avant le 29 avril 2024

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

**ou par courrier :
Haute-Loire le Département
Service mobilité – compétences
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex**